

Délibération n°2024-10-17-20-CA

Relative à la modification du règlement intérieur du Service Commun de Documentation (SCD)

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 17 octobre 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation,
- Vu** les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université,
- Vu** l'avis favorable du Conseil documentaire de l'université en date du 5 juillet 2024, portant sur l'objet de la présente délibération,
- Vu** les statuts du Service Commun de la Documentation,
- Vu** le règlement intérieur du Service Commun de la Documentation,

Considérant que suite à une expérimentation menée au cours de l'année universitaire 2023-2024, le SCD souhaite instaurer des règles de prêt de document plus favorables aux usagers des bibliothèques,

Considérant que cette évolution nécessite la modification des annexes 1 et 2 du règlement intérieur du SCD et par conséquent l'approbation des membres du Conseil d'administration, en application du règlement intérieur du service,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la modification du règlement intérieur du Service Commun de la Documentation, telle que présentée en annexe de la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18 membres présents et représentés

Présents : 18 membres présents

Représentés : 8 membres représentés

Fait à Marseille, le 17 octobre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,



Eric BERTON

Publiée le : **21 OCT. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le : **21 OCT. 2024**